



Source : «GEOATLAS.com » © 2009 »

Danemark

Données générales

Superficie : 48 098 km² (hors Îles Féroé et Groenland)

Capitale : Copenhague

Grandes villes : Aarhus, Odense, Aalborg

Monnaie : couronne danoise (DKK)

Au 22/04/2015 : 1 DKK = 0,134 EUR

1 EUR = 7,462 DKK

Langue : Danois

Population : 5 659 715 habitants au 1^{er} trimestre 2015

Démographie

Croissance démographique : +0,005 %

Espérance de vie des hommes : 78 ans

Espérance de vie des femmes : 81,9 ans

Taux de fécondité : 1,7 naissance(s)/femme

Taux d'alphabétisation : 100 %

Religions : protestants luthériens (79,1 %), musulmans (4 %), catholiques (0,7 %)

Géographie

Pays plat culminant à 173 m, le Danemark se compose de la péninsule du Jutland (Jylland) et d'un archipel de près de 440 îles. Les plus vastes sont l'île de Sealand (Sjælland où se situe Copenhague), et la Fionie (Fyn). Le pays est bordé par la mer du Nord et le Skagerrak (détroit séparant le Danemark de la Norvège) à l'Ouest, le Kattegat et la mer Baltique à l'Est.

Un pont de 18 km sur le détroit Storebaelt relie Copenhague à la Fionie et au Jutland tandis qu'un second relie Copenhague à Malmö (Suède) depuis juillet 2000. Sa longue ligne côtière de 7 300 km a favorisé l'implantation des ports et le développement du commerce maritime tandis que l'exploitation des plaines a encouragé l'essor des cultures céréalières et de l'élevage. Le Royaume du Danemark comprend également les îles Féroé et le Groenland.



Source : «GEOATLAS.com » 2009 © Graphi-Ogre»

Données politiques

Type de régime

Le Danemark est une monarchie constitutionnelle. Depuis 1972, la reine du Danemark est Margrethe II. Les 179 membres du Parlement sont élus au scrutin majoritaire au moins tous les quatre ans. Quatre élus représentent les îles Féroé (territoire autonome depuis 1948) et le Groenland (statut d'autonomie renforcée depuis le 21 juin 2009).

Depuis le 28 juin 2015, le gouvernement danois est dirigé par M. Lars Løkke Rasmussen, du parti libéral, minoritaire au Parlement. Il avait déjà assuré un mandat de Premier Ministre entre 2009 et 2011.

Données économiques en 2014

Données principales

Indicateurs	Danemark	France
PIB	251 Mds EUR	2 184,41 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	53,7%	99,3 %
PIB par habitant	44 800 EUR	34 157,32 EUR
Taux de croissance	+0,8%	+0,4 %
Taux d'inflation	0,3%	0,6 %
Taux de chômage	6,7%	10,2 %

Source : Danmarks Statistik / Coface

Situation économique et financière

L'économie danoise a été fortement affectée par la crise en 2009 mais se rétablit depuis lors. La croissance a atteint 0,8 % en 2014.

L'un des principaux objectifs économiques du gouvernement danois est de renforcer la compétitivité du pays. Une loi votée en 2013 prévoit ainsi de réduire progressivement le taux d'imposition des entreprises de 25 % à 22 % à l'horizon 2016.

Politiques fiscale et économique : la flexicurité

Le modèle danois dit de «flexicurité» repose sur trois piliers :

- une grande flexibilité du marché de l'emploi : embauche et licenciement ne sont quasiment pas réglementés, il n'existe ni salaire minimum (parfois fixé dans une branche par des conventions collectives), ni durée légale du travail (en dépit d'une durée communément acceptée de 37 heures par semaine) ;
- un niveau élevé de prestations en cas de chômage : le taux de compensation de la perte de salaire est élevé (70% du précédent salaire en moyenne et jusqu'à 90% pour les bas salaires). La durée d'indemnisation peut atteindre deux ans, le relais étant pris en fin de droits par une aide sociale (« kontanthjælp »), en partie versée (35%) par les municipalités et également considérée comme généreuse ;
- une politique énergique d'activation des sans-emplois, fondée sur une conviction largement partagée selon laquelle les chômeurs ont des droits mais aussi des devoirs.

A ces avantages s'ajoutent un taux de syndicalisation élevé (environ 77%), des conventions collectives couvrant 85% du marché du travail, une tradition de concertation entre partenaires sociaux et enfin, un système de formation continue permettant de développer la polyvalence des salariés dans tous les secteurs d'activité.

Tous ces éléments expliquent la très forte mobilité de la main-d'œuvre : chaque année, 30% des Danois (soit 700 000 personnes) changent d'emploi. Selon les statistiques fournies par Eurostat, les Danois occupent ainsi en moyenne six emplois différents au cours de leur vie professionnelle.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Le Danemark et l'Union Européenne

Le Danemark est membre de l'Union Européenne depuis 1973 mais ne fait pas partie de l'Union Economique Monétaire. Sans avoir adopté l'euro (rejeté en 2000, contre le souhait du gouvernement), le Danemark poursuit tout de même une politique de change quasi fixe avec la monnaie unique autour d'un cours pivot de 7,46 DKK = 1 EUR.

La couronne danoise est maintenue dans une bande de fluctuation de 2,25 % face à l'euro, comme prévu dans l'accord compris dans le deuxième Mécanisme de Change Européen MCE2. La politique budgétaire rigoureuse menée par le Danemark facilite la conduite de la politique monétaire, en mettant l'accent sur la stabilité et la soutenabilité.

Le marché unique

Les formalités douanières liées au franchissement des frontières intra-communautaires ont été supprimées le 1er janvier 1993. Comme dans les autres pays de l'UE, la politique douanière commune vis-à-vis des pays tiers s'applique.

Convention fiscale franco-danoise

La convention fiscale franco-danoise n'est plus en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009.

Commerce extérieur

Importations en 2014 : 124,5 Mds EUR

Exportations en 2014 : 138,1 Mds EUR

Solde commercial : 13,6 Mds EUR

Principaux clients : Allemagne, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis, Norvège, Pays-Bas, France (7^e), Chine, Finlande, Pologne

Principaux fournisseurs : Allemagne, Suède, Pays-Bas, Chine, Norvège, Royaume-Uni, Italie, Pologne, France (9^e), Etats-Unis

Etat des lieux du commerce extérieur

Malgré la crise, l'économie danoise est restée très ouverte sur les échanges extérieurs qui représentent environ les 3/4 du PIB du pays. En 2014, les échanges n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise mais ils ont toutefois augmenté de 1% par rapport à 2013 pour atteindre 262,6 Mds EUR pour les biens et services.

D'après le Danish Trade Council - l'homologue danois de Business France - les exportations danoises ont progressé à un rythme comparable à la moyenne européenne et le Danemark a stabilisé sa part de marché dans les pays de l'OCDE. La structure des exportations danoises (agroalimentaire, pharmacie, technologies), moins exposées à la crise, explique en grande partie cette stabilité.

Poids de la France dans le commerce extérieur danois :

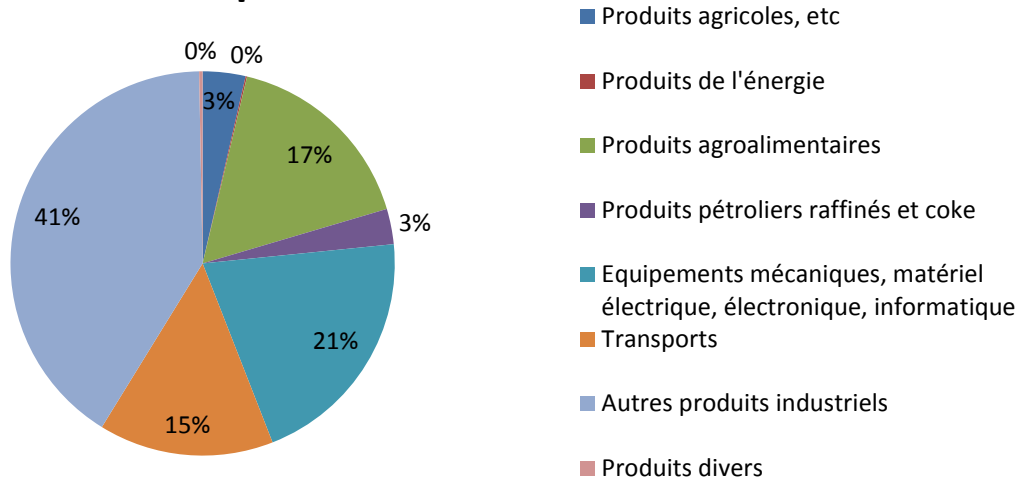
Importations danoises depuis la France (2014) : 2,58 Mds EUR, soit 3,6 % des importations totales danoises

Exportations danoises vers la France (2014) : 2,42 Mds EUR, soit 3,2 % des exportations totales danoises

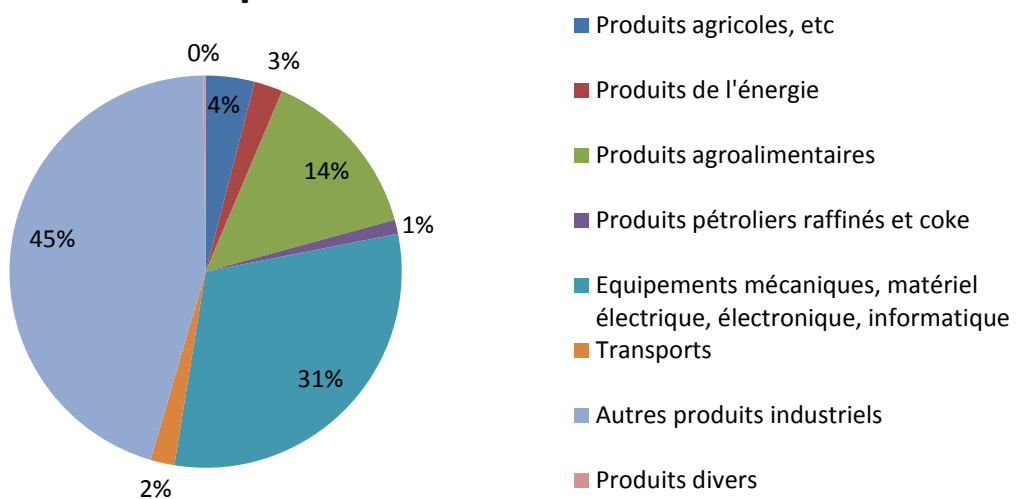
Les échanges franco-danois continuent leur progression (après la rechute de 2012) en affichant en 2014 un total de 5 Mds EUR, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2013. Les produits les plus importés au Danemark depuis la France restent les véhicules automobiles (8,4 % du total), les produits pharmaceutiques (4,6 %) et les aéronefs et engins spatiaux (4,1 %) qui passent de la 8^{ème} à la 3^{ème} place en 2014. Les produits les plus exportés du Danemark vers la France sont les préparations pharmaceutiques (9,9 % du total), les moteurs (avec 7,7 %) et les produits pharmaceutiques de base (5,2 % du total).



Exportations 2014



Importations 2014



Secteurs	Exportations (en millions EUR)		Importations (en millions EUR)	
	2013	2014	2013	2014
Produits agricoles, sylvicoles, issus de l'aquaculture ou de la pêche	87	87	113	104
Hydrocarbures, naturels et produits de l'énergie	2	3	14	61
Produits de l'industrie agro-alimentaire (IAA)	417	404	353	371
Produits pétroliers raffinés et coke	54	72	0,2	30
Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique, informatique	506	500	737	792
Matériels de transport	320	356	75	51
Autres produits industriels	1066	990	1106	1170
Produits divers	12	7	8	5
Total	2465	2421	2408	2584

Source : Douanes françaises- Service économique de l'Ambassade de France au Danemark

Les secteurs porteurs

Biens de consommations, santé et habitat

Le consommateur danois privilégie l'environnement, le bien-être, la sécurité et le commerce équitable, tout en restant néanmoins attentif au prix. De manière générale, il existe donc des opportunités au Danemark pour les biens de consommation certifiés bio et/ou issu du commerce équitable, notamment dans le secteur des cosmétiques, de l'hygiène, des textiles. L'habitat occupe une grande place dans le budget du consommateur danois.

De réformes dans le domaine de la santé sont également en cours : le gouvernement danois a décidé d'investir dans la construction de cinq nouveaux hôpitaux au Danemark dans les 8 à 10 années à venir, et dans la modernisation de huit hôpitaux existants, créant un besoin en équipements et matériels médicaux ultra-modernes.

Enfin, l'univers de l'enfant est un secteur porteur au Danemark. L'attention particulière portée à la génération future, associée à une population à fort pouvoir d'achat, garantit un environnement économique solide pour le marché de la puériculture et de l'enfance, et une véritable aubaine pour les professionnels du secteur. Les Danois consacrent également de plus en plus de moyens à leurs activités de loisirs, et à leurs animaux domestiques. Enfants, loisirs et animaux : trois domaines dans lesquels les Danois refusent de faire des économies, même en temps de crise.

Produits, équipements et technologies agroalimentaires

L'agroalimentaire reste le secteur de référence en ce qui concerne l'image de qualité française. Le « made in France » y est très porteur. Les produits français d'épicerie fine (moyenne gamme supérieure) notamment ont de bonnes perspectives sur le marché danois. Avec la tendance « nouvelle cuisine nordique » il y a un intérêt nouveau au Danemark pour des productions alimentaires de qualité de niche.

Du côté des vins et spiritueux, une nouvelle tendance se développe pour les vins pétillants. Le cidre français pourrait trouver rapidement sa place sur le marché danois. Dans le secteur des vins, la demande actuelle porte sur des vins matures et plus complexes.

Dans un tout autre secteur, celui du machinisme et des équipements agricoles, une opportunité d'affaires se crée pour les produits destinés à une production à la ferme ou pour « micro-IAA », en particulier pour : bières et cidres, fromages, panification, salaisons, charcuteries, conserves de fruits et légumes.

Infrastructures, transports, industrie

Le Danemark a de grands projets d'infrastructures : la construction du lien fixe de Femern reliant le Danemark et l'Allemagne s'inscrivant parmi les grands chantiers futurs de l'Europe, la remise en état du réseau ferré, notamment le changement de la totalité du système de signalisation, l'extension du métro de Copenhague ; ainsi que la construction d'un tramway à Aarhus et à Odense, respectivement deuxième et troisième plus grandes villes du Danemark, représentent des opportunités pour les entreprises françaises.

La flotte de commerce, avec Maersk en « navire amiral », représente un autre secteur très porteur, le Danemark contrôlant 7 % du tonnage mondial, et les armateurs danois transportant environ 10 % du commerce mondial de marchandises.

Dans le secteur automobile, le pays mise sur les véhicules électriques. Très actif dans le domaine des énergies renouvelables, le Danemark aspire à devenir un pays moteur pour le déploiement de parcs de véhicules non-polluants alimentés par l'électricité produite par les éoliennes.

Les réserves danoises de pétrole et de gaz devraient être épuisées d'ici quelques années, la politique énergétique actuelle du Danemark vise par conséquent à se préparer à cette situation. Le programme du gouvernement danois - le plan énergie 2012-2020 - fixe des objectifs très ambitieux, parmi lesquels :

- l'indépendance totale vis-à-vis des énergies fossiles d'ici 2050,
- la production d'électricité provenant à 50% de l'éolien en 2025, et à 100% d'énergies renouvelables en 2035,
- l'abandon complet de l'utilisation du charbon et du chauffage au fioul en 2030.

Nouvelles technologies, innovation, services

Le Danemark est une excellente arène pour les technologies de l'information et la communication. Régulièrement classé parmi les pays les plus dynamiques pour l'adoption des nouvelles technologies, le Danemark est pionnier dans plusieurs secteurs comme l'e-commerce ou encore l'e-administration (Forum Economique Mondial). Le tout numérique est une réalité au Danemark avec des taux de pénétration des services et d'équipements parmi les plus élevés de la région.

Le Danemark est également un marché ouvert et soutenu par une politique ambitieuse en matière d'innovations, notamment dans les technologies de l'information et de la communication. Les dépenses totales en R&D ont d'ailleurs atteint l'objectif européen de Barcelone (3 % du PIB pour 2010), avec près de 70 % des efforts de recherche financés par des fonds privés, contre 30 % par des fonds publics.

Par ailleurs, le développement des centres commerciaux au Danemark a entraîné le développement de réseaux de franchises. La dynamique actuelle de diversification de l'offre sur le marché danois favorise l'implantation de nouveaux concepts étrangers. Dans bien des cas, le marché danois sert de laboratoire expérimental pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Les investissements

	Stocks d'IDE français au Danemark <i>En millions d'euros</i>	Stocks d'IDE danois en France <i>En millions d'euros</i>
2013	713	5394
2012	996	4499
2011	854	4699
2010	1116	4091

Source: Banque de France

Les investissements directs France / Danemark

Si la crise a bel et bien marqué un coup d'arrêt dans les flux d'investissement liant la France et le Danemark, les investissements danois en France restent importants. La France demeure toutefois le 9^{ème} investisseur étranger au Danemark derrière le Japon.

Plus de 550 entreprises danoises implantées en France

Près de 550 entreprises danoises sont présentes en France par l'intermédiaire de 750 établissements employant près de 56 700 personnes.

Parmi les principales entreprises danoises présentes en France figurent par exemple ISS (42 000 employés), Danfoss (1 100 employés), Velux (1 000 employés).

En mars 2008 le rachat du brasseur britannique Scottish & Newcastle (S&N) par les groupes danois Carlsberg et néerlandais Heineken a permis à Carlsberg de prendre le contrôle de Kronenbourg et par là même de 36% du marché français de la bière.

Une présence française au Danemark très concentrée dans les services

Près de 160 entreprises françaises sont implantées au Danemark, parmi lesquelles Saint Gobain, Keolis et Schneider Electric. Elles représentent environ 16 000 emplois et plus de 3 Mds EUR de chiffres d'affaires agrégés.

Les secteurs les plus représentés sont les technologies de l'information et de la communication (Lyreco Danmark A/S, Cap Gemini Danmark A/S, RFS Danmark A/S, Alcatel Lucent Danmark, ...), les services aux entreprises et aux particuliers (JC Decaux A/S, Bureau Veritas, ...), l'industrie, l'énergie, l'environnement et les produits alimentaires.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Fuseau horaire

Il n'existe aucun décalage horaire entre la France et le Danemark (hiver : GMT + 1, été : GMT + 2).

Langue

La langue danoise est suffisamment proche du suédois et du norvégien pour que les trois peuples scandinaves se comprennent. Pratiquement tous les Danois parlent très bien anglais et beaucoup connaissent l'allemand.



Horaires d'ouverture des magasins et des bureaux

Les magasins sont généralement ouverts du lundi au jeudi (10h à 18h, 20h le vendredi) et le samedi (10h à 16h). Les banques et bureaux sont ouverts de 10 heures à 16 heures (le jeudi jusqu'à 18 heures), fermés les samedis et dimanches. Un bureau de change est ouvert jusqu'à 22 heures à l'aéroport et à la gare centrale de Copenhague. Depuis le 1^{er} octobre 2012, les magasins danois peuvent fixer leurs jours et horaires d'ouverture librement, sans aucune restriction.

Jours fériés

1^{er} janvier (Jour de l'An), Jeudi Saint, Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Jour de la prière (quatrième vendredi après Pâques), Jour de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, 5 juin (Jour de la Constitution), 25 décembre et 26 décembre (Noël). La période de fin juin à fin juillet correspond aux vacances scolaires d'été.

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Au Danemark, les paiements de la vie quotidienne sont principalement effectués avec la Dankort (carte de crédit danoise), qui, avec sa version Visa/Dankort, a aujourd'hui un quasi-monopole sur le marché danois des cartes de crédit (débit immédiat).

Les factures sont le plus souvent payées via BetalingsService, service de paiement automatique opéré par Nets (entreprise ayant pour but de développer, vendre et gérer les systèmes de paiement) ou via Netbank (outil de gestion des comptes bancaires des particuliers et des entreprises à partir d'Internet).

eDankort est un mode de paiement électronique, qui peut être utilisé par tous les Danois ayant accès à *Netbank*, outil de gestion des comptes bancaires à partir d'Internet, et permet de faire des achats en ligne sans avoir à donner des informations relatives à sa carte bancaire.

Moyens de paiement dans le domaine des affaires

Support de recouvrement	Degré d'usage	Caractéristiques	Degré de garantie	Risques	Observations
Virement Swift	Très utilisé pour une transaction internationale.	Moyen de paiement qui présente le meilleur rapport qualité/prix.	Lié à la notation de la banque émettrice.	Risque très réduit si la procédure est bien respectée.	Le recours à une assurance-crédit Coface est conseillé.
Compte centralisateur	Possible.	Optimise le recouvrement des moyens de paiement utilisés au Danemark.			
Crédit documentaire	A éviter pour les commandes fréquentes.	Bien accepté par les importateurs danois. Ce mode de paiement présente un bon rapport qualité/prix.	Garantie très bonne si la banque est de premier rang.	Risque de non-paiement en cas de non-conformité des documents.	A utiliser pour des opérations risquées devant être sécurisées.
Remise documentaire	Fréquent.	Contre paiement ou contre acceptation.	Garantie liée à l'acceptation de l'effet par le tiré.	Risque logistique (refus de la marchandise arrivée à destination).	À conseiller une fois que la relation commerciale est solidement établie.

Source : *Finanstilsynet, Autorité danoise de supervision financière, 2013*

Un marché à conquérir

La Zone des pays Nordiques (Norvège, Suède, Islande, Finlande, Danemark et Estonie) représente un marché mature de 25 millions de consommateurs au pouvoir d'achat élevé. Souvent méconnue des entreprises françaises, la Scandinavie est une destination stratégique à moins de trois heures de la France pour faire progresser le chiffre d'affaires des PME à potentiel international. Les bureaux de Business France vous y attendent !

Business France Norvège : oslo@businessfrance.fr

Business France Finlande et Estonie : helsinki@businessfrance.fr

Business France Suède : stockholm@businessfrance.fr

Business France Danemark et Islande : copenhague@businessfrance.fr



Règlementation de base – loi sur les pratiques commerciales

Les pratiques commerciales sont encadrées par la loi n°1389 du 21 décembre 2005 : « The Danish Marketing Practises Act ». Le texte définit les principes de loyauté et de bonne foi et les pratiques commerciales d'usage, et assure une protection assez développée des consommateurs, notamment en matière d'information, de garantie... La protection du consommateur est également assurée par un acteur public : l'Ombudsman. Il doit faire respecter les dispositions de la loi et assurer une défense gratuite du consommateur et intervient généralement par de simples injonctions, lesquelles suffisent à interrompre la pratique litigieuse.

Conseil

Bonnes pratiques dans la prévention de la corruption

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que la corruption est risquée, d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au-travers de mesures anti-corruption et parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption.

L'OCDE a en ce sens adopté une convention, en décembre 1997, tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoyant un certain nombre de mesures pour la mettre en œuvre.

Notre Agence souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Pour en savoir plus



Guide des affaires
DANEMARK - 2015
A paraître prochainement

<http://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/guide-des-affaires.html>

Ubifrance vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : <http://export.businessfrance.fr>

© 2015 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Ubifrance, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance ne saurait en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Ubifrance Danemark – Bureau de Copenhague

Adresse : Knabrostraede 3,
1210 Copenhague K
Danemark

Mis à jour par : Margaux Million

Revue par : Carole Cunisset
Directrice du bureau Business France au Danemark

Document mis à jour le 23/07/2015